

COMMENT GÉRER LE QUOTA DE VOTRE MESSAGERIE ACADÉMIQUE ?

QU'EST-CE QUE LE QUOTA DE MESSAGERIE ?

Chaque boîte de courrier électronique, qu'elle soit nominative ou fonctionnelle, dispose d'un espace disque alloué sur les serveurs.

La taille de cet espace s'appelle le **quota**. Elle est exprimée en méga-octets (Mo) ou en giga-octets (Go). Il faut 1024 Mo pour faire 1 Go.

Le quota minimum est de 100 Mo pour certaines boîtes, plus généralement de 500 Mo. Il peut être augmenté jusqu'à 5 Go.

Certaines boîtes disposent exceptionnellement d'un quota illimité. C'est le cas par exemple des boîtes fonctionnelles officielles.

Cette fiche pratique détaille les différents éléments utiles qui se rapportent à la notion de quota.

Que se passe-t-il lorsque votre boîte de messagerie est pleine ?

Les messages qui sont stockés sur le serveur académique occupent de l'espace disque pris sur ce quota. Lorsque l'espace disque utilisé atteint ce quota, c'est-à-dire lorsque votre boîte aux lettres est pleine, tout nouveau message qui vous est envoyé ne vous sera plus délivré. Il sera mis en file d'attente pendant cinq jours. Passé ce délai, si la boîte aux lettres est toujours pleine, le message en attente sera irrémédiablement détruit.

Il est donc important de veiller à ce que votre boîte de messagerie académique n'atteigne pas son quota.

Pour cela, la première solution, valable dans tous les cas, consiste à supprimer de votre boîte les messages qu'il est inutile de conserver, et à archiver sur un autre support les messages anciens que vous désirez garder malgré leur ancienneté.

La deuxième solution, lorsque la première ne suffit plus, est de demander l'augmentation de votre quota.

Comment connaître le quota et le taux d'utilisation de votre messagerie ?

Le quota disponible pour une boîte de messagerie académique est visible dans l'application SOGo Messagerie. Il peut être affiché également dans un client local comme Thunderbird.

Sur le client en ligne SOGo

Connectez-vous à la messagerie SOGo, soit par **Eduline** (<u>http://eduline.ac-lille.fr</u>, menu **Application**, rubrique **Intranet**, **Référentiels et Outils**), soit par **Ie webmail** (<u>http://webmail.ac-lille.fr</u>).

Vous trouverez en haut de l'arborescence de vos dossiers de messagerie la valeur du quota de votre boîte de messagerie, ainsi que son taux d'occupation actuel.



Sur un client local

Sur Thunderbird et Outlook, vous pouvez consulter les informations de quota à partir d'un clic droit sur un dossier de votre boîte électronique. La plupart des autres clients de messagerie fonctionnent de la même manière. Ci-dessous une illustration avec Thunderbird.

| Eichier Édition Affichage Allerà Messages Qutils ? | Propriétés du dossier |
|--|---|
| Relever | Informations générales Règles de conservation Synchronisation Part ge Quotas Racine des quotas : tuser/achapuis-sogo Utilisation : 12680 sur 512000 Ko utilisés Statut : 2% utilisés |
| Tri du courres | OK Annuler |

Vous pouvez aussi faire afficher de manière permanente les informations de quota dans la barre de statut du logiciel.

Dans Outlook, vous réalisez cela à partir d'un clic droit sur la barre de statut, située en bas de la fenêtre de l'application. Dans les options de personnalisation de la barre de statut, choisissez d'afficher le quota.

Dans Thunderbird, installez le module complémentaire « Display quota ». Les informations de quota seront affichées comme dans l'illustration ci-contre.

| aline.chapuis@ac-lille.fr | |
|--|------------------------------|
| Eichier Édition Affichage Allerà Messa | ges <u>O</u> utils <u>?</u> |
| 🛃 Relever 🔻 🖋 Écrire 🗮 Chat 🛔 Adresses 🛛 🗞 Étiquette 👻 🔍 Filtre rapide 🔐 🔎 🧮 | |
| → aline.chapuis@ac-lille.fr | Thunderbird Courrier - aline |
| | = |
| Brouilions | |
| Envoyés | Courrier électronique |
| 🔯 Corbeille | |
| Envoyes par les collegues | Lire les messages |
| établissements privés | - 2 |
| exploitation | |
| <u>u</u> | Quota 65% |
| | |

Comment augmenter le quota de votre messagerie ?

Si votre quota actuel se révèle insuffisant et que vous souhaitez le faire augmenter, vous devez en faire la demande auprès de votre service d'assistance informatique (PABA, BAIP ou DASIE1D, que vous contactez directement ou via le secrétariat ou la direction de votre établissement ou de votre service). Le quota est augmenté par pallier de 500 Mo ou 1 Go, jusqu'à un maximum possible de 5 Go.